



CERCLE des PLAISANCIERS de St MICHEL CHEF CHEF

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

DU 21 JANVIER 2017

Compte rendu

En introduction, le Président, Gérard Hervé, présente ses vœux aux nombreux adhérents présents en souhaitant un temps clément pour la saison de navigation.

Il constate ensuite la difficulté à trouver des membres pour le comité de direction et explique ainsi la nécessité de modification des statuts.

Lecture est faite du paragraphe de l'ancien article à modifier avec les explications nécessaires :

ARTICLE 14.- L'Association est administrée par un comité de direction composé de 24 membres. Les membres fondateurs font partie de droit du Comité de Direction, leur mandat n'étant pas soumis à réélection. Les autres membres du comité sont élus parmi les membres actifs de l'Assemblée Générale à la majorité absolue, pour une durée de six ans au plus ; ils sont rééligibles indéfiniment. Les membres élus du Comité de Direction sont renouvelés par tiers tous les deux ans ; les premiers membres sortants sont désignés par tirage au sort.

Proposition du nouveau paragraphe de l'article :

ARTICLE 14.- L'Association est administrée par un comité de direction composé de 18 membres. Les membres du comité sont élus parmi les membres actifs de l'Assemblée Générale à la majorité absolue, pour une durée de six ans au plus ; ils sont rééligibles indéfiniment. Les membres élus du Comité de Direction sont renouvelés par tiers tous les deux ans ; les premiers membres sortants sont désignés par tirage au sort.

Vote : à la majorité absolue des membres présents, l'article est adopté.

La secrétaire

Patricia Dorlé



CERCLE des PLAISANCIERS de St MICHEL CHEF CHEF

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 21 JANVIER 2017

Compte rendu

Encore une fois, de nombreux adhérents sont présents ou représentés à notre Assemblée Générale.

Après quelques problèmes de micro, le Président, Gérard Hervé, a présenté ses vœux ainsi que ceux des membres du bureau aux adhérents présents.

Rappel de réglementation portuaire :

Petit rappel sur les conditions d'amarrage et les sections d'amarres à utiliser ainsi que sur la mémoire des cordages.

Penser aussi à adapter aussi la longueur des amarres en fonction de l'environnement, utiliser des manilles verrouillées par des fils de cuivre.

Renouvellement des ateliers chez Uship pour 2017 ; profitez-en

Evolution de la division 240 applicable au 1^{er} janvier 2017 : obligation de détenir à bord un émetteur récepteur VHF pour aller à plus de 6 milles d'un abri.

Rappel du rôle du CLUPP et de l'importance de s'inscrire afin d'en faire partie ce qui permet ensuite de voter pour élire les représentants du CLUPP au Conseil Portuaire. Les prochaines élections du CLUPP auront lieu en 2019.

Il ne faut pas oublier que le CLUPP n'est que consultatif et que seul le gestionnaire du port reste décideur mais il a obligation de réunir une fois par an tous les membres inscrits au CLUPP d'où l'importance d'être inscrit et présent si l'on a des doléances à exprimer.

Intervention de Claude Lannez à ce propos qui fait remarquer qu'il est dommage qu'aucune notice explicative ne soit jointe par le gestionnaire du port au bulletin d'inscription au CLUPP qui est adressé avec les contrats d'emplacement.

Compte rendu de l'année 2016 :

70 % de nos adhérents connectés à Internet sont inscrits sur le site. 3556 visiteurs en 2016.

51411 visites depuis la création du site.

Les adresses mail de l'association : president@cpsm-asso.fr, bureau@cpsm-asso.fr, cd@cpsm-asso.fr, adherents@cpsm-asso.fr, videgrenier@cpsm-asso.fr

Les sorties pêche de l'année : le 09 juillet, sortie pêche à la morgatte : 5 bateaux, 16 participants

Gérard évoque ensuite notre vide cales – vide grenier du 24 juillet avec 100% de remplissage.

Le vide cales a encore permis de financer l'apéritif dînatoire du 06 août qui a rassemblé 102 personnes dans la bonne humeur avec la présence toujours appréciée du groupe de chants marins « les mals de mer ».

Enfin, Gérard Hervé informe les adhérents qu'une réédition de l'annuaire interviendra en 2017.

Fin 2016, l'association comptait 85 adhérents.

Bilan financier 2016 :

Gérard développe le bilan des recettes et des dépenses des différentes manifestations ainsi que le prévisionnel 2017.

Quitus des comptes est donné par l'assemblée

Les activités 2017 :

Gérard insiste sur l'intérêt de figurer sur l'annuaire et donne quelques dates pour 2017. Il rappelle que le canal VHF pour communiquer est le 8 :

- Sortie accompagnement du Queen Mary 2 le 24 juin à l'arrivée et le 25 vers 19h pour son départ à l'initiative de Michel Brion
- Sortie remontée de la Loire jusqu'à Couëron le dimanche 16 juillet départ 8h retour 20h avec un déjeuner sur place (possible aussi les 30 juillet, 13 et 27 août)
- Sorties pêche à pied à Noirmoutier possibles 24,25 juillet et 23 août
- vide cales – vide greniers le dimanche 23 juillet
- sorties possibles pour la pêche à la margatte le 08 ou 09 juillet et le 13 août
- Apéritif dînatoire le samedi 05 août à la salle Beauséjour (fin d'inscription le 30 juillet) avec une participation de 5€ par adhérent avec l'animation par la groupe M'Agnès et Jan

Il est évident que toutes les propositions de sorties seront étudiées.

Il rappelle aussi que les offres spéciales adhérents sont reconduites avec peu ou pas d'augmentation cette année sur les nouveaux tarifs Uship, lesquels seront affichés et disponibles sur le site Internet sous peu. Nouveauté chez Uship, l'antifouling International revient dans les offres négociées avec des offres très spéciales pour toute commande avant le 29 janvier. Les bons de commande vont être envoyés par mail pour les abonnés à Internet, par courrier pour les autres.

Une commande spéciale sera mise en place en date du 28 janvier pour l'antifouling International avec une livraison vers le 15 février. Attention au délai d'acheminement de vos commandes par la poste !!

A nouveau, il n'y aura que trois dates pour les commandes groupées : 20 février, 25 mars et 25 avril et pas de dérogations.

Renouvellement du tiers sortant du comité de Direction :

Les sortants : Michel Bocquier, Louis Boyer, Michel Morice, la cormorane, Gérard Charron, Daniel Bouchereau, Guy Brée, Dominique Chiron

Se représentent : Gérard Charron, Dominique Chiron, Michel Morice

Se présente : Marie-Jo Guiller,

Ils sont élus ou réélus à l'unanimité.

Réponse aux questions :

Alain Leclerc : avec ces élections, sommes nous à 18 au Comité de Direction ? réponse : oui

Brigitte Loizeau Pelletier : comment est calculé le prévisionnel adhérent ? réponse : avec le nombre d'adhérents de l'an dernier.

L'assemblée Générale 2018 prévue le 20 janvier.

Séance levée à 18h15 avec, pour terminer, le traditionnel verre de l'amitié qui est offert et Mme Le Maire qui nous fait l'honneur de sa présence à ce moment.

La secrétaire

Patricia Dorlé